

Convocation du 09 novembre 2022

- Modalités embauche agent d'entretien
- Convention foot
- Audit taxes foncières
- Appel à candidatures « Nuits rebelles »
- Organisation expo et spectacle musico-comique
- Rapport annuel prix et qualité service de l'eau potable
- Sécurité routière : CR des relevés de vitesse
- Questions diverses

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 novembre 2022 à 20 h 30

Président : LABOUROT Céline

Présents : BALLOT Emmanuelle, , Olivier DAMY, MOINE Alexandre, LAPLACE Jean-Louis, Sébastien THEVENOT, Delphine GARDIEN, Mathilde PALANGHI, Laurent MILLOT, Damien HENRY, Anthony PINTO, Bruno PESENTI

Absents excusés : Virginie BARATA, Elise CHAFFANGE

Approbation du Procès-verbal du 18 octobre 2022

Nomination secrétaire de séance : Benoit VIELLARD

MODALITES EMBAUCHE AGENT D'ENTRETIEN :

- Suite à la réunion de la commission du personnel communal, le conseil municipal valide à l'unanimité le choix de créer un poste d'agent de maîtrise à temps non complet 17.5/35h à compter du 1^{er} janvier 2023. Le recrutement se fera par voix de mutation de l'agent actuellement détaché du Grand Dole, après accord des deux collectivités.

CONVENTION FOOT :

- Le Conseil Municipal autorise MME le Maire à renouveler et signer la convention conclue avec l'Association sportive de GEVRY pour mise à disposition du terrain de football et des vestiaires de PARCEY. Décide le renouvellement annuel de cette convention par tacite reconduction.

AUDIT TAXES FONCIERES :

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de l'audit sur les taxes foncières effectué par un cabinet d'études. Celui-ci met en évidence des taxes foncières indûment payées par la commune. Le conseil Municipal valide la poursuite de la procédure aux fins de recouvrement.

APPEL À CANDIDATURE « NUITS REBELLES » :

- La commune de Parcey se porte candidate auprès du Grand Dole pour accueillir un spectacle organisé par le Moulin de Brainans dans le cadre des « Nuits rebelles ». Cet évènement, sous l'égide d'une association de la commune, aurait lieu entre le 16/06/2023 et le 02/07/2023.

ORGANISATION EXPO ET SPECTACLE MUSICO-COMIQUE :

- Bruno PESENTI propose d'accueillir le spectacle « Notes de Comtois » le 1^{er} avril 2023, sous l'égide d'une association de la commune. Il s'agit de la découverte de personnages franc-comtois en musique.
- En parallèle, les habitants pourront déposer en mairie leurs photos de paysages jurassiens, pour une exposition le jour de la manifestation.

RAPPORT ANNUEL PRIX ET QUALITÉ SERVICE DE L'EAU POTABLE :

- Sébastien THEVENOT présente au conseil municipal le Rapport annuel Prix et Qualité Service de l'eau potable.

SECURITÉ ROUTIÈRE : CR DES RELEVÉS DE VITESSE :

- Olivier DAMY présente au Conseil Municipal, le compte rendu des relevés de vitesse effectués Grande Rue (2 radars) et rue de la Gare (1 radar) du 11 au 18 octobre.
La priorité serait de sécuriser la circulation rue de la Gare. D'autres relevés seront effectués ultérieurement dans d'autres rues du village.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- Autorise MME le Maire à se constituer partie civile pour le compte de la commune dans une affaire judiciaire en cours.
- Sollicite une subvention d'un montant de 70 117 euros, dans le cadre du plan de relance forestier concernant des travaux de plantations d'un montant de 87 646 euros HT.
- Accepte le chèque de Groupama d'un montant de 537.70 € en complément de l'indemnisation du sinistre vol d'ordinateurs à l'école.
- Accepte le devis de l'entreprise Maintenance énergie d'un montant de 440 € pour détartrage d'une chaudière d'un logement communal.

Bruno PESENTI informe le Conseil Municipal de la dotation de 7 pommiers par le Grand Dole, dans le cadre de l'appel à projet « Verger hautes-tiges ». Ils seront plantés au point info tourisme et au petit parc vers l'école par la commission fleurissement, les agents techniques et quelques élus.

Un point est fait sur l'avancée du projet d'extension du cimetière.

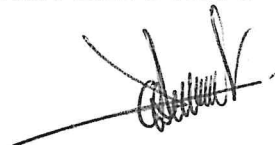
Un concert jazz, du conservatoire de musique de Dole, aura lieu le 16 février 2023 à l'église de PARCEY

Les vœux du Maire auront lieu le samedi 14 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Séance levée à 23 h 45.

Le Maire,

Céline LABOUROT



Le Secrétaire, ,

Benoit VIELLARD

